



Syndicat des Enseignants UNSA

St Quentin, le 20 mai 2021

16 rue de la Comédie

02100 ST QUENTIN

02@se-unsa.org

Objet : M2 en alternance

Monsieur l'Inspecteur d'Académie

Des directeurs d'école ont eu la surprise d'apprendre avec les documents « mouvement » qu'un M2 en alternance serait affecté sur leur école à la rentrée prochaine. Faut-il comprendre que ces M2 en alternance assureront la décharge de direction ?

Des directeurs nous contactent ces derniers jours car ils apprennent par leur IEN qu'ils vont être tuteurs d'un M2.

Le SE Unsa vous alerte sur la surcharge de travail occasionné par cet accueil d'un M2 en alternance.

Pour le SE Unsa, le tutorat ne peut se faire que sur la base du volontariat, et avec, à minima, des informations sur la mise en place de la formation. Les directeurs concernés n'ont qu'une journée de décharge de direction. Il est impensable qu'ils prennent du temps sur cette journée pour accompagner un étudiant.

Le SE Unsa vous demande de respecter le volontariat des collègues, et de trouver d'autres supports de stage pour ces étudiants en M2. Pourquoi ne pas les affecter systématiquement sur les classes des MAT ?

Veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur, l'expression de nos sincères salutations.

Mme Hanquart, secrétaire « écoles » du SE Unsa 02